

DISPOSITIF en NORD - PAS DE CALAIS

LOCAL d'ACCOMPAGNEMENT

NUMERO SPECIAL
THÉMATIQUE FINANCEMENT
MARS 2010



Anticiper les risques, faire face à l'urgence

La crise économique et financière impacte le secteur associatif comme l'ensemble des acteurs économiques. Cependant, celle-ci a avant tout rendu visible des déséquilibres antérieurs ou accéléré des processus déjà à l'œuvre.

En effet, les associations doivent faire face depuis plusieurs années à un contexte spécifique: redéfinition de la relation pouvoirs publics – associations, mise en concurrence avec le secteur lucratif, complexification des règles de gestion. Ces évolutions ne permettent pas à celles-ci de s'inscrire dans la durée et créent une situation d'insécurité.

Certains secteurs comme le tourisme social, l'aide à domicile par exemple sont particulièrement touchés, et doivent s'adapter et se réorganiser.

Il faut donc pouvoir travailler à deux niveaux :

Il faut accompagner les associations et leurs fédérations dans la recherche de solutions structurelles, en travaillant sur différents axes stratégiques: redéfinition du modèle économique, du positionnement

concurrentiel, recherche de stabilisation des relations entre les associations et les collectivités. Le Dispositif Local d'Accompagnement permet d'accompagner sur ces questions de fonds. Il permet notamment d'apporter de la clarté par la mise en place d'outils, d'évaluer les besoins et d'anticiper les risques dans une logique de prévention.

Mais il faut aussi parfois traiter l'urgence pour éviter quand cela est possible des cessations d'activité. Des dispositifs spécifiques distincts des DLA, présentant une technicité et une réactivité suffisante, tel que celui monté par Nord Actif et Inseraction 62 avec le soutien de La Région Nord-Pas-de-Calais, de l'État et du Conseil Général du Nord se révèlent pertinents.

Les deux niveaux d'intervention doivent pouvoir s'articuler pour lier prévention, traitement de l'urgence et consolidation à long terme.



Denis DEMENTHON
CNAR Financement





CIPRES :

évaluer les coûts et définir une politique budgétaire

Témoignage

L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) CIPRES a mis en place en 2007, en lien avec le Cabinet comptable Grant Thornton, plusieurs outils qui lui ont permis d'anticiper les risques et de structurer sa stratégie financière.

Créé en octobre 1998, CIPRES favorise l'insertion des personnes en difficulté en intervenant, au service des collectivités locales et territoriales, dans deux secteurs d'activités: le bâtiment (rénovation, réfection et construction d'édifices publics) et l'environnement (gestion durable des espaces ruraux, des cours d'eaux et des espaces vert). 45 salariés assurent la gestion de la structure: 10 salariés permanents (encadrement technique, socioprofessionnel et gestion administrative) et 35 salariés en insertion.

Le recours au Dispositif Local d'Accompagnement était une initiative de la Direction Départementale du Travail qui souhaitait que l'ACI (Atelier Chantier d'Insertion) CIPRES puisse évaluer de façon plus précise ses coûts en mettant en place une comptabilité analytique. Les outils créés ont été adaptés à l'activité de la structure (bâtiment, environnement) et aux obligations liées à son statut d'Atelier Chantier d'Insertion (ACI).

CIPRES a ainsi pu ajuster le tarif de ses prestations et mettre en œuvre une politique budgétaire plus rigoureuse. Son organisation et sa gestion du personnel a également gagné en cohérence et en efficacité (évaluation du coût d'une heure prestée, gestion des plannings, relation encadrants - salariés en insertion...). Enfin, la démarche suivie a permis à CIPRES de satisfaire aux exigences de ses partenaires financiers (le Conseil Général du Pas de Calais, le Fonds Social Européen), que ce soit dans le montage des demandes ou leur évaluation.

💡💡 *Aujourd'hui, nous avons des interrogations sur notre avenir. Nous avons néanmoins, grâce à cet accompagnement, les moyens d'anticiper les risques et de travailler sur la durée.* 💡💡

Séverine CODRON,
Responsable Administrative,
CIPRES



Chantier de valorisation
de déchets verts

Outils de gestion et ressources humaines : l'exemple des services à la personne



23 structures de service à la personne ont bénéficié en 2009 d'un accompagnement leur permettant de repenser leur modèle économique en développant, grâce à l'intervention d'Aurore LETOQUART, des outils et une stratégie adaptée.

L'accompagnement proposé a permis de faire le constat suivant concernant les difficultés rencontrées par les structures de Service à la Personne :

- 1) Tout d'abord, ces structures manquent d'outils de gestion leur permettant d'anticiper et d'évaluer les risques inhérents à leur activité.
- 2) Il existe également une distorsion entre le prix de vente des services qu'elles proposent et le prix de revient de ces services. Leur prix de revient est souvent trop élevé, à cause notamment de l'importance des frais de structure. Les structures agréées ne peuvent quant à elles pas ajuster leur prix de vente, celui-ci étant encadré dans le cadre de l'agrément dont elle dispose.
- 3) Enfin, ces structures doivent faire face à un taux d'absentéisme élevé qui fragilise leur activité. Cet absentéisme est lié notamment à la pénibilité du travail effectué par les salariés du secteur. Il oblige les structures à réorganiser régulièrement leurs plannings, ce qui entraîne une augmentation des coûts.

Grâce à l'accompagnement proposé, nous avons la possibilité de répondre aux problématiques de chaque structure. Au sein de l'une d'entre elles, nous avons notamment encouragé la mise en place d'une prime d'assiduité pour lutter contre l'absentéisme.

Aurore LETOQUART,
Consultante

Témoignage

Séances de travail :
construire ensemble
des outils adaptés



Face à ce constat, un travail collectif a été effectué sur la création d'outils permettant à la fois de structurer la gestion (mise en place de ratios et de tableaux de bord par exemple, évaluation du prix de revient) et d'adapter l'organisation (gestion du personnel, des plannings, de la formation).

4 temps ont été organisés :

- Une ½ journée d'évaluation individuelle
- 2 jours de formations collectives et de transferts d'expérience
- Une ½ journée de suivi individuel
- 1 journée bilan afin que chaque structure puisse s'approprier les outils

23 structures sont concernées sur l'ensemble du territoire régional (Douaisis, Dunkerque, Flandres intérieure, Lille Métropole.....).





Un dispositif porté en
région Nord-Pas de Calais
par Nord Actif et
Inseraction 62

Dispositif d'appui aux structures de l'économie sociale et solidaire en consolidation

Quels sont les objectifs?

Proposer une offre d'appui aux structures de l'économie sociale et solidaire qui connaissent des difficultés économiques et financières.

Cette offre complète les dispositifs existants et permet d'apporter une réponse rapide aux problématiques rencontrées.

Qui peut en bénéficier?

Les structures doivent répondre aux critères suivants :

- Etre en activité depuis plus d'un an.
- Employer au moins un salarié.
- Avoir au moins un exercice en perte au cours des trois derniers exercices.
- Et/ou connaître une nette dégradation de leurs fonds propres.
- Et/ou avoir perdu un financement et / ou un marché stratégique.

Quelle est la procédure?

- Remplir et renvoyer l'autodiagnostic disponible sur les sites internet des opérateurs (Nord Actif et Inseraction 62) et des financeurs (Région Nord Pas de Calais).
- L'opérateur prend contact avec la structure dans les 48 heures et convient d'un premier rendez vous.
- Une analyse de la situation est alors effectuée et un premier état des lieux établi.

Vos interlocuteurs en Région :



NORD ACTIF
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

Robert BLONDEEL
54 / 56 Rue Jean Sans Peur
59000 Lille
Tel. 03 28 53 06 70
Fax 03 20 40 00 56
E-mail: contact@nordactif.org



INSERACTION 62
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

Luc ARNOLD
39 rue voltaire
62300 Lens
Tel. 03 21 23 01 01
Fax 03 21 24 85 44
E-mail: contact@inseraction62.org

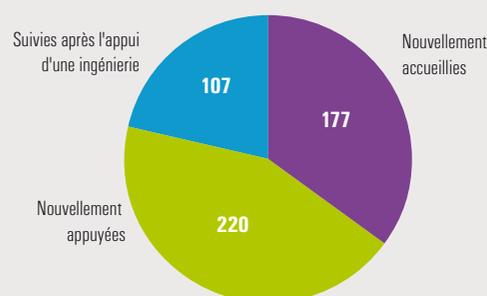
Les Chiffres du Dispositif Local d'Accompagnement en 2009

Les activités des 5 structures DLA du Nord-Pas de Calais

177 structures ont pris connaissance de l'existence du DLA et ont été sensibilisées aux différents outils de professionnalisation proposés (diagnostic, conseil, mise en lien, ingénieries).

220 structures ont pu bénéficier pour la première fois d'une ingénierie (individuelle ou collective) alors que 107 autres ont été à nouveau rencontrées pour un diagnostic, suite à la mise en place d'une ingénierie.

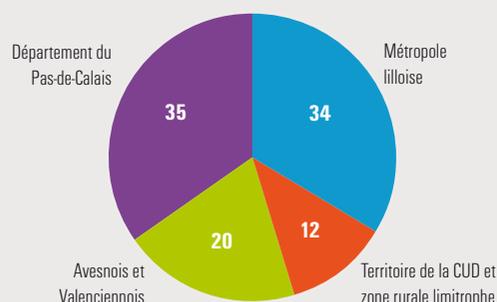
504 structures accompagnées



Accompagnement individuel : répartition par territoires

101 ingénieries individuelles ont été mises en place l'année dernière contre 108 en 2008. Cette légère baisse s'explique par la diminution constatée des besoins en Pas-de-Calais.

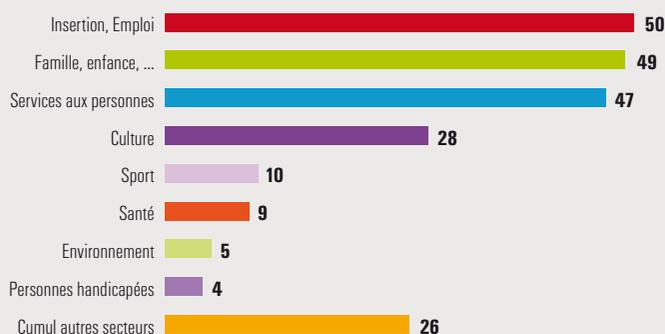
101 structures accompagnées individuellement



Les secteurs dominants dans les structures bénéficiant d'une ingénierie

Les secteurs touchés dans le cadre du DLA par la professionnalisation sont l'Insertion (+ 1 par rapport à 2008), la Famille, enfance, jeunesse (+19) les services aux personnes (+ 17) et la Culture (-19).

La demande évolue rapidement d'une année sur l'autre en fonction des textes de lois parus, des réglementations en cours et de la situation économique touchant plus ou moins rapidement certains secteurs.



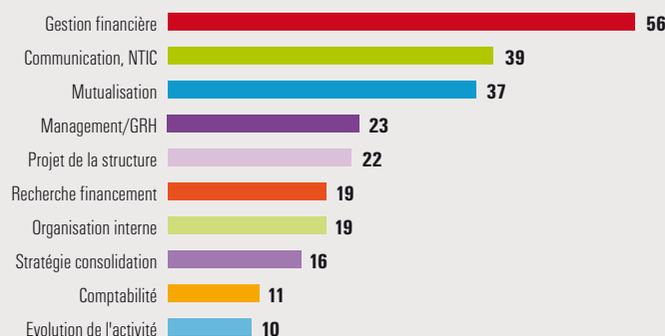
Principales ingénieries individuelles ou collectives

La gestion financière fut le thème le plus abordé cette année (56 contre 12 structures seulement accompagnées pour ce thème en 2008).

La mise en place d'une réflexion et d'outils autour de la communication a rencontré un vif succès (39 contre 10 structures en 2008).

Conséquence du contexte de crise, la thématique de la mutualisation a été largement traitée en 2009 (37 accompagnements contre 5 en 2008).

On peut remarquer enfin un besoin moins important sur la thématique de la consolidation, thème principal en 2008 (34 associations en 2008, 16 en 2009).



Développer et renforcer votre activité d'utilité sociale

DISPOSITIF en NORD - PAS DE CALAIS LOCAL d'ACCOMPAGNEMENT

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA) vous accompagne pour développer votre activité et pérenniser vos emplois.

A QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF ?

- les associations loi 1901
- les structures d'insertion
- les coopératives

A QUELLES CONDITIONS ?

- vous exercez une activité d'utilité sociale (renforcement du lien social, lutte contre les exclusions, développement d'initiatives économiques ou sociales...)
- vous employez un ou plusieurs salariés

LES AVANTAGES DU DISPOSITIF

- un accompagnement personnalisé
- des conseils d'experts
- le respect de votre projet et de vos valeurs
- la gratuité des prestations
- une aide dans la recherche de solutions financières

MODE D'EMPLOI

■ CONTACT AVEC LA STRUCTURE D'ACCUEIL DLA

Vous rencontrez l'opérateur DLA le plus proche de votre territoire d'activité.

■ DIAGNOSTIC GLOBAL DE VOTRE ACTIVITÉ

Vous repérez avec l'opérateur DLA les besoins (organisationnels, humains, stratégiques ou financiers) de votre structure.

■ ACCOMPAGNEMENT

Un expert vous conseille et apporte les outils adaptés à vos besoins

L'accompagnement est :

- Individuel**, lorsque vos besoins sont spécifiques à votre structure.
- Collectif**, lorsque vos besoins sont communs à d'autres structures.

■ SUIVI

Vous faites le bilan des actions réalisées avec l'opérateur DLA. Celui-ci peut vous orienter vers de nouvelles actions à mener.



LES STRUCTURES D'ACCUEIL DLA :

■ Comité de Bassin d'Emploi de Lille Métropole (Roubaix)	03 59 30 67 30
■ Entreprendre Ensemble (Dunkerque)	03 28 22 64 26
■ Nord Actif (Denain)	03 27 44 32 58
■ Nord Actif (Lille)	03 20 74 57 40
■ Inseraction 62 (Lens)	03 21 42 68 44
■ Inseraction 62 (Calais)	03 21 00 83 08



Edition : CRESS, 6 rue Jean Roisin
59000 Lille - Tél : 03 20 06 34 09

www.cresnpdc.org

Responsable de publication :

Dominique CREPEL

Directrice de publication :

Annick BRY

Rédaction :

Julien CORDIER

Maquette et mises en page :

RÉSONANCE

Impression : L'ARTÉSIENNE

ISSN 1964-8103



LE CENTRE RÉGIONAL DE RESSOURCES ET D'ANIMATION (C2RA)

Le C2RA a pour mission de :

- Animer les DLA en Nord Pas de Calais
- Qualifier et former les structures d'accueil DLA
- Mobiliser les collectivités locales et les réseaux associatifs
- Coordonner du local au national

Financé par la DRTEFP*, la Caisse des Dépôts et le Conseil Régional, le C2RA est porté par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS).

La CRESS représente, défend et anime l'économie sociale et solidaire en Nord Pas de Calais. Elle met en œuvre et participe à des programmes d'actions en faveur de la création et du développement d'activités d'utilité sociale.

Contact : Sarah PERSIL - C2RA / CRESS

6 rue Jean Roisin - 59000 Lille - 03 20 06 34 09 - spersil@cresnpdc.org - www.cresnpdc.org

*Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Les partenaires financeurs :

